

**Compte-rendu de la séance du Conseil municipal
du mardi 10 novembre 2020**

La séance est ouverte à 19h08.

Présents : EGG Philippe, Maire ; RIOU Jean-Yves, 1^{er} Adjoint ; DAUPHIN Anne-Marie, 2^{ème} Adjointe ; BENOIT Thierry, 3^{ème} Adjoint ; BERARD Marjorie, 4^{ème} Adjointe ; ANGELETTI Philippe, 5^{ème} Adjoint.
Conseillers municipaux : AUDIBERT Régis, BLANC Claudie, , GARDON Alain, GUEYDON Alain, LAURENT René, MANENT Geneviève, MARTINEZ Aurélie, REUS Anne-Cécile, SOTTO Marie-Jo, VALENTIN Régis.

Absents : ARNAUD Sophie, CHIRI Claudie, COULANGE Jérémy

Pouvoirs : CHIRI Claudie à BENOIT Thierry

Secrétaires de séance : DAUPHIN Anne-Marie

Compte-tenu du contexte sanitaire, et pour la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, le Maire propose au Conseil municipal que la séance se déroule sans public.
Le huis-clos est voté à l'unanimité.

Le Conseil municipal approuve, **à l'unanimité**, le compte-rendu de la séance du 29 octobre 2020.
Toutefois, le Maire indique que les compléments de rédaction relatifs aux débats et proposés par Alain GEYDON seront repris sur le prochain compte rendu :

Point 2 sur l'acquisition d'une nacelle MULTITEL : Je suis intervenu pour demander s'il n'y aurait pas de possibilité de mutualisation de cet important achat avec un village voisin, il m'a été répondu que les besoins périodiques d'une telle nacelle pour divers travaux (branches à couper, guirlandes et divers travaux en hauteur) nécessitent d'avoir à disposition un tel outil dont le coût à la location est très élevé, qu'il y a la question de son entretien qui peut se poser à plusieurs villages et qu'il y a toujours la possibilité de louer l'engin à une autre commune en cas de besoin ponctuel de ces dernières.

Point 7 sur la subvention au CCAS : Nous avons demandé à cette occasion qu'une information soit donnée au Conseil municipal sur le budget du CCAS, son fonctionnement, les critères et modalités d'attribution des aides, en particulier dans cette période de crise, vous nous avez répondu que cette information serait faite.

Point 12 sur le tarif du périscolaire, il a été dit que ces modifications étaient proposées après concertation avec le personnel et également avec les parents d'élèves, il serait bien de le préciser.

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de déclassement d'une bande à détacher de la parcelle A 831 – cours Pourrières à Cucuron

Le maire rappelle les termes du rapport et conclusions du commissaire enquêteur faisant suite à l'enquête publique (effectuée du 14 septembre au 06 octobre 2020) et relative au déclassement d'une bande à détacher de la parcelle A 831 en domaine privé (document transmis aux élus préalablement à cette séance).

Le conseil **à l'unanimité** approuve le déclassement d'une bande à détacher de la parcelle A 831 en domaine privé.

La séance est levée à 19h25.